

Mère(s)

Vilnius, Lituanie, printemps 2004. Le tribunal juge Bertrand Cantat, coupable d'avoir frappé à mort sa compagne Marie Trintignant. Le père de l'actrice, malade de chagrin, n'a pas eu la force de faire le voyage. Sa mère a de la haine pour deux. De ce procès, elle dirige la mise en scène, pose le décor, écrit les dialogues, retouche le scénario. On ne voit qu'elle, on n'entend qu'elle, tout s'ordonne autour d'elle. Elle aspire à être la Mère majuscule.

« Je ne parle pas seulement au nom de Marie, je parle au nom de toutes les futures Marie dans le monde entier. Je pense à toutes les femmes qui, à chaque instant, meurent sous les coups d'un homme. Alors, si cet homme est pardonné, ce serait comme si chaque homme aimant une femme portait en lui une promesse de mort pour elle », dit-elle aux juges.

De l'autre côté de la travée, une femme un peu plus jeune qu'elle semble ne pas entendre ces mots qui crient vengeance. Depuis le début du procès, elle n'a d'yeux

que pour son fils, assis dans le box derrière une vitre. Elle est institutrice à la retraite et, avec son mari militaire, elle a élevé trois enfants. Celui-ci est le cadet et sans doute a-t-elle eu du mal, jadis, à accepter son choix de devenir chanteur et musicien. Le temps a passé, le succès est arrivé, peut-être ne comprenait-elle pas tout, cette mère, mais ça ne l'empêchait sûrement pas d'être fière de son fils. Elle avait dû s'inquiéter, tout de même, lorsqu'il lui avait annoncé qu'il se séparait de sa femme juste après la naissance de son deuxième enfant, pour vivre une folle passion avec une actrice. Mais des soucis comme ça, bien des mères en ont. Et puis, un jour de juillet 2003, son fils est devenu le « meurtrier », comme dit l'autre mère, celle d'en face.

Elle, elle a pris sa valise, fermé les volets de son pavillon et s'est envolée avec son mari vers ce pays d'Europe de l'Est qu'elle ne connaissait pas et où son fils était incarcéré. Elle y a vécu pendant près d'un an. Le soir, elle cuisinait. Chaque matin, elle glissait dans son sac le petit plat qu'elle avait préparé, se rendait au parloir de la prison et n'en partait que lorsqu'elle s'était assurée que son fils avait bien mangé. En France, l'autre mère n'en finissait pas de parler. Ses mots faisaient la couverture des magazines, l'ouverture des journaux télévisés et remplissaient des livres. Elle, elle se taisait. Qu'aurait-elle pu dire ?

Lorsque le procès a commencé, Vilnius a pris des airs de Festival de Cannes. Pas un angle de rue, pas un arbre, pas un porche derrière lequel ne guettait l'objectif d'un appareil photo ou d'une caméra. La mère de Marie savait les affronter, les dompter. Pas elle, qui souvent attendait qu'ils s'éteignent, repus d'images, pour rejoindre sa place, petite souris grise et menue dont on entendait à peine les pas sur le parquet.

Un jour, tandis que l'autre mère était venue répéter, pour les caméras au-dehors, ce qu'elle s'apprêtait à crier au-dedans, on avait aperçu la souris tout occupée à vérifier le contenu d'un sac de supermarché qu'un ami de son fils avait apporté.

— Oh! c'est bien, tu as pris ces gâteaux-là. Bertrand va être content, ce sont ses préférés...

Elle avait dû avoir les mêmes mots, il y a longtemps, en vérifiant le quatre-heures de son écolier de fils.